



Communiqué de presse du 25 août 2025

Préserver la clarté et la stabilité de notre démocratie

La Ligue vaudoise, le PLR Vaud et l'UDC Vaud appellent à voter 2x NON au bricolage du droit de vote le 28 septembre. Ce matin, ils ont présenté leur campagne commune lors d'une conférence de presse tenue à Lausanne.

Le 28 septembre prochain, les Vaudoises et les Vaudois devront se prononcer sur deux projets qui fragilisent nos institutions : la facilitation du droit de vote communal pour les étrangers et la modification du quorum électoral. Le Comité vaudois « 2x NON au bricolage du droit de vote » appelle à rejeter clairement ces réformes dangereuses.

Le président de la Ligue vaudoise, Félicien Monnier, a immédiatement déclaré au début de la conférence de presse : « Nous disons NON à un double éclatement du pouvoir de décision. Eclatement partisan par la révision du quorum, éclatement communautariste par l'abaissement de la durée de séjour minimale pour voter au niveau communal. »

NON à la facilitation du droit de vote des étrangers

Accorder le droit de vote aux étrangers après seulement cinq ans de résidence, sans naturalisation, revient à affaiblir la valeur de la citoyenneté. Le député Cédric Weissert, président du groupe UDC au Grand Conseil a rappelé que « la naturalisation doit rester la voie permettant de participer pleinement à la vie civique, si l'on veut le droit de vote alors on doit faire siens des devoirs associés démontrant ainsi une pleine intégration ».

« La participation à la vie politique communale implique des connaissances sur le fonctionnement de la collectivité et de la vie locale que seule la présence d'une certaine durée sur le territoire permet de garantir. Parler français couramment est également une nécessité, et en comprendre toutes ses finesses prend du temps. », a également complété Monique Hofstetter, députée PLR. Voici pourquoi il faut refuser la facilitation du droit de vote des étrangers au niveau communal :

- **La naturalisation est le seul chemin légitime** pour accéder aux droits politiques : voter doit consacrer une intégration complète, pas en être un outil.
- **Cinq ans ne suffisent pas** pour s'intégrer pleinement dans la vie politique et institutionnelle locale.
- **La souveraineté appartient aux citoyens suisses** : ouvrir le droit de vote sans naturalisation brouille les repères et favorise des dérives communautaristes.

NON à la modification du quorum électoral

La réforme visant à inclure les apparentements dans le calcul du quorum de 5 % introduit de l'opacité et favorise la fragmentation politique. « Ce nouveau système favoriserait les transferts

de suffrages entre partis ou entre listes – ça, c’est de la cuisine électorale, et nous n’en voulons pas ! », a précisé le député Grégory Bovay, vice-président du PLR Vaud.

La vice-présidente de l’UDC Vaud, Emmylou Ziehli a abondé dans le même sens : « Loin d’être anodin, ce bricolage cible un aspect bien précis du mécanisme électoral, au profit exclusif des forces politiques qui le portent. Or, lorsqu’on démantèle la cohérence d’un système pour en tirer un avantage partisan, on flirte dangereusement avec l’opportunisme. » La pratique actuelle du quorum présente les avantages suivants :

- **Le système actuel est clair et lisible** : les électeurs savent exactement pour qui ils votent.
- **Le quorum perd son sens** si de petites listes marginales peuvent le contourner artificiellement.
- **Le risque est un Parlement instable et divisé**, incapable de dégager des majorités solides.

La force de notre système repose sur la stabilité et la lisibilité des règles du jeu démocratique. Ni la citoyenneté, ni les mécanismes électoraux ne doivent être transformés en terrain d’expérimentation. C’est pourquoi il faut voter 2x NON le 28 septembre à ce bricolage électoral.



Contact :

Félicien Monnier, président
078 602 51 93

Grégory Bovay, député
079 538 94 18

Cédric Weissert, député
076 378 69 89